



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION
Service Ressources

N.REF : 2021-63-ID
Dossier suivi par : Isabelle Defossez
☎ 02 54 94 46 00
Email : isabelle.defossez@ffe.com

LRAR n° 1A18554311909

Lamotte, le 29 avril 2021

Monsieur Pascal Debout
CRE Centre Val de Loire
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron

Objet : résiliation convention d'occupation

Monsieur le Président,

Nous vous prions de prendre connaissance du souhait de la Fédération Française d'Équitation de résilier la convention d'occupation de locaux, signée avec le CRE Centre Val de Loire le 12 avril 2012, concernant les locaux situés au 1^{er} étage de la Colonie au Parc Equestre Fédéral, 41600 LAMOTTE BEUVRON.

Conformément aux dispositions de l'article 3 de ladite convention vous disposez d'un délai de préavis de trois mois pour quitter les locaux.

Durant cette période, nous vous remercions de bien vouloir remettre en état les locaux comme indiqué dans l'état des lieux initial.

Les services de la Fédération se tiennent à votre disposition pour fixer les conditions logistiques de votre départ.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Frédéric Bouix
Délégué général